Commune de LUZECH	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LUZECH**	**Délibération**
		N° 2024_9_10

Convocation du 7 décembre 2024
Le vingt-deux décembre 2024 à 18h00, les membres du Conseil municipal de la Commune de LUZECH se sont réunis dans la salle du Conseil municipal de la mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de M. Bernard PIASER, Maire de LUZECH.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Gérard ALAZARD, Mme Delphine AZNAR, Mme Christine CALVO, M. Floréal CARBONIE SUILS, M. Patrice CASTANIER, M. Benoît FABRE, Mme Christina GARRIGUES, Mme Sonia LEGLAIVE, Mme Chrystèle MINELLO, M. Rémy MOLIERES, M. Bernard PIASER, M. Pascal PRADAYROL.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Lydie LAFON, M. Pierre BALTENWECK

ÉTAIENT ABSENTS :

EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme Lydie LAFON a donné procuration à Mme Christine CALVO
M. Pierre BALTENWECK a donné procuration à M. Pascal PRADAYROL

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme Delphine AZNAR

LA SÉANCE SE POURSUIVANT

Délibération n° 2024_9_10: Désignation des délégués du Conseil municipal devant siéger au sein de la Fédération départementale d'énergie du Lot (FDEL)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient de désigner un délégué du Conseil municipal devant siéger au sein de la Fédération départementale d'énergies du Lot (FDEL) en application de l'article L. 5711-1 du CGCT modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 - art. 31.

Le tableau du conseil municipal ayant été modifié lors du conseil municipal du 28 octobre 2024, il convient de nommer un nouveau titulaire.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire souligne aux élus présents que la Commune de LUZECH doit donc désigner 1 délégué titulaire.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal les candidatures suivantes :

Délégués titulaires
Mme Christine CALVO

Le Conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, **désigne** le délégué suivant afin de siéger à la FDEL :

Délégués titulaires
Mme Christine CALVO

- et **autorise** Monsieur le Maire, en tant que personne responsable, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
15	Présents : 13 Procurations : 2	Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

REÇU EN PREFECTURE LE : 16/12/2024 DATE DE MISE EN LIGNE : 17/12/2024	Pour expédition conforme, Le Maire, Monsieur Bernard PIASER